

LES NOUVEAUX EMPLOIS GRÂCE AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'Î.-P.-É.

Question n° 1611—**M. MacDonald:**

1. Jusqu'ici, a-t-on créé de nouveaux emplois grâce au programme de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et, dans l'affirmative, combien en a-t-on créés dans le domaine a) de l'agriculture, b) de la pêche, c) du tourisme?

2. Quand l'évaluation du programme de développement de l'Île-du-Prince-Édouard aura-t-elle lieu et comment les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard y participeront-ils?

3. Combien le gouvernement a-t-il dépensé dans le cadre du programme de développement de l'Île-du-Prince-Édouard pour le recrutement et la formation de personnel?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Oui, soit environ a) 150, b) 200, et c) 70.

2. La première évaluation, ou révision générale du Plan, a été parachevée le 21 juin 1971 à l'occasion de la signature de la Modification n° 1, qui entérinait les changements apportés aux programmes et certaines dispositions financières nécessaires à une plus grande efficacité du Plan. Il est probable que la prochaine révision officielle ne sera pas exigée avant 1973. L'évaluation se fait d'une manière permanente sans être soumise à des dates précises, comme l'indique l'Annexe «A» du Plan. Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard participent à l'évaluation, tout comme à certaines autres activités dans le cadre du Plan, grâce au programme «Participation du public» à certaines dispositions spéciales prises par le gouvernement provincial, et au mécanisme démocratique ordinaire.

3. Au 31 mars 1971, les dépenses s'élevaient à \$98,278 dans le cas du gouvernement fédéral et à \$82,379 pour le gouvernement provincial.

LA VENTE DE MARCHANDISES AU PORTUGAL

Question n° 1612—**M. MacDonald:**

Au cours des deux dernières années, le gouvernement a-t-il facilité la vente au Portugal de marchandises destinées au barrage de Cabora Bassa, au moyen de prêts à l'exportation, de garanties ou d'assurances?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Ni les dossiers de la Société pour l'expansion des exportations ni ceux de son prédécesseur, la Société des crédits à l'exportation, n'indiquent qu'il y ait eu assurance de crédits en rapport avec la vente de marchandises destinées au barrage de Cabora Bassa, non plus que d'émission de garanties ou de prêts à cet égard.

LES INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS RHODÉSIENS

Question n° 1613—**M. MacDonald:**

1. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a-t-il communiqué avec l'Alcan au sujet d'infractions possibles aux règlements rhodésiens avant la signature du contrat avec la Quintas y Quintas?

2. Quelle était la teneur de la communication?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. Non.

2. Sans objet.

LA REMISE EN SERVICE DU «JOHN HAMILTON GRAY» SUR LA LIGNE BORDEN-CAP TORMENTIN

Question n° 1615—**M. MacDonald:**

1. Quand le gouvernement envisage-t-il de remettre en service le *John Hamilton Gray* sur la ligne Tormentin-Borden?

2. Combien de temps faudra-t-il consacrer à la remise en état du *John Hamilton Gray* avant de le réaffecter de la ligne de Terre-Neuve à celle qui relie l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. On prévoit actuellement que le *John Hamilton Gray* sera remis en service sur la ligne Borden-Cap Tourmentin entre le 15 octobre et le 1^{er} novembre. Il est impossible de donner une date exacte car certains retards peuvent survenir au cours de la remise en état annuelle.

2. Par le passé, la remise en état de ce navire exigeait environ quatre semaines. La réaffectation de ce navire au service de Terre-Neuve entraînera des travaux supplémentaires d'une durée d'environ trois jours qui pourront, dans une certaine mesure, être effectués en même temps que la remise en état annuelle. Il faudra attendre que les travaux de remise en état soient bien avancés avant d'être en mesure de déterminer combien de temps ils prendront exactement.

LA RÉSERVE INDIENNE DE L'ÎLE LENNOX

Question n° 1616—**M. MacDonald:**

1. Depuis combien de temps la réserve indienne de l'île Lennox (Île-du-Prince-Édouard) relève-t-elle du gouvernement fédéral?

2. Quelle en est la population?

3. Quels moyens de transport la population de cette réserve utilise-t-elle le plus fréquemment pour se rendre à la terre ferme?

4. Quels moyens de transport les fonctionnaires du gouvernement ou les agents fédéraux utilisent-ils pour se rendre du continent à l'île Lennox?

5. Combien y a-t-il eu de pertes de vie à cause du passage dangereux entre le continent et l'île Lennox?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Depuis 1873, date où l'Île-du-Prince-Édouard s'est jointe à la Confédération.

2. 275.

3. Bateau passeur en été et moto-neige en hiver.

4. Bateau passeur ou chaloupe à moteur en été, et moto-neige en hiver. Sauf erreur, les agents des services judiciaires fédéraux utilisent les mêmes moyens.

5. Le registre des morts accidentelles par noyade que nous tenons depuis dix ans ne compte que dix pertes de vie attribuables à cette cause. Ces records n'indiquent cependant pas la cause de ces noyades.

L'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU CANADA

Question n° 1617—**M. MacDonald:**

Quel est le nombre prévu des personnes qui s'inscriront de septembre à décembre 1971 au Programme de recyclage de la main-d'œuvre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): On estime à environ 80,000 élèves à plein temps le nombre des personnes qui s'inscriront au Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada entre septembre et décembre 1971.

*LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET LA QUESTION DES DROITS MINIERS ET PÉTROLIERS AU LARGE DES CÔTES

Question n° 1618—**M. MacKay:**

Les gouvernements provinciaux ont-ils répondu ou présenté des contre-propositions au gouvernement fédéral relativement